Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 11 (1928)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

F. FINANCES.

En 1928, les recettes totales de l'Office du Tourisme se sont élevées à Fr. 637,385.48 (budget 535,825.—) en regard d'un total de dépenses de Fr. 622,561.83 (budget 540,100.—), auxquelles il faut ajouter le déficit de 1926 de Fr. 1,442.08, au total Fr. 624,003.91.

En laissant de côté le poste des cartes d'entrée provisoire pour automobilistes qui est balancé aux recettes, les dépenses peuvent être groupées comme suit :

	Fr.	%
Autorités ; Assemblée générale, Conseil du tourisme, Comité de direction (jetons de présence et frais de voyages)	14,434	2,7
Traitements du personnel à Zurich et Lausanne	97,930	18,3
Location et matériel de bureau	23,875	4,3
Frais de voyages : Inspections en Suisse et à l'étranger	7,907	1,5
Ports, télégrammes, téléphone	7,902	1,5
Propagande, publicité, publications, agences à l'étranger, etc.	369,408	69,1
Commissions de propagande, des horaires et de balnéologie	2,662	0,5
Trafic, Economie publique et Statistique	2,444	0,5
Assurances et divers	8,451	1,6
Fr.	535,013	100%

On constatera que les dépenses de propagande et de publicité forment le plus gros poste des comptes. On pourrait y ajouter le poste relatif aux traitements du personnel, la principale activité de celui-ci ayant trait à la propagande touristique.

Les comptes de l'exercice bouclent avec un excédent de Fr. 13,381.57, au lieu d'un déficit présumé de Fr. 5717.—. La plus-value des recettes provient de la comptabilisation de la vente des cartes d'entrée provisoire pour automobilistes (90,829.75), alors qu'aux dépenses figurent les primes payées à la Compagnie d'Assurances, la quote-part versée au Touring-Club suisse et à l'Automobile-Club de Suisse, ainsi que les frais d'impression du prospectus « Avis importants aux automobilistes » (87,549.57).

Certains postes du budget, surtout en matière de publications de propagande ont dû être dépassés ; mais ces dépassements sont compensés par des économies réalisées dans le domaine des représentants de l'Office à l'étranger ensuite de vacances intervenues en Espagne et en Scandinavie.

D'autres tâches très importantes pour le développement du tourisme suisse, de manière à pouvoir mieux soutenir la concurrence des autres pays, attendent encore une solution. Leur exécution est subordonnée à l'augmentation de nos ressources financières. Nous avons en vue surtout les travaux suivants :

Publication et diffusion d'ouvrages illustrés consacrés aux beaux-arts, aux monuments historiques, aux bourgs, aux châteaux, aux passages alpestres de notre pays.

Organisation d'expositions suisses à l'étranger (tourisme et trafic, sports, stations balnéaires et climatiques, etc.) ; participation plus active à des expositions de ce genre.

Développement de la propagande par l'image : prise et diffusion de films, publicité lumineuse, édition d'albums illustrés, tableaux, affiches, agrandissements photographiques.

Publicité plus intensive dans la presse étrangère et développement parallèle de la propagande rédactionnelle.

Organisation de cycles de conférences avec projections lumineuses.

Edition et diffusion de cartes murales avec fort relief de la Suisse, à l'usage des agences de voyages.

Organisation de voyages d'études pour journalistes, écrivains, médecins, fonctionnaires des agences de voyages, en vue de mieux faire connaître la Suisse, ses beautés naturelles, ses voies de communication, les vertus curatives de ses stations balnéaires et climatiques.

Encouragement à l'aviation touristique, au tourisme automobile et aux sports en plein air.

Les études préparatoires concernant les questions qui précèdent sont faites et leur réalisation dépend de la réunion des moyens financiers.

A l'étranger, dans les anciens pays de tourisme, comme chez ceux qui ont compris plus récemment la valeur économique du tourisme (Grande Bretagne, Espagne, Tchécoslovaquie, etc.), des crédits considérables sont mis à la disposition des Offices nationaux de tourisme. Nous voulons croire que la Suisse, comblée par la nature et en possession d'une organisation hôtelière admirable, comprendra toujours davantage la nécessité d'une propagande touristique énergique et saura faire les sacrifices financiers voulus.

C'est dans cet espoir que l'Office du Tourisme s'adressera au cours de l'exercice 1929 aux subventionnants et aux membres de l'Association nationale pour le développement du tourisme dans le but d'en obtenir le renouvellement — si possible une élévation — de leurs contributions.

En terminant, nous remplissons l'agréable devoir de remercier les autorités fédérales, cantonales et communales, ainsi que les entreprises officielles et privées, de leur appui bienveillant. Nous les prions de nous continuer leur précieuse sympathie et leur collaboration.

OFFICE NATIONAL SUISSE DU TOURISME

Le Président du Comité de Direction :
TOBLER.

Le Directeur :
JUNOD.

Le Conseil du tourisme a, dans sa séance du 22 avril 1929, approuvé le présent rapport, ainsi que les comptes qui y sont annexés et propose à l'Assemblée générale de les adopter.

AU NOM DU CONSEIL DU TOURISME :

Le secrétaire :
JATON.

Le Président :
KUNZ.